

Baccalauréat professionnel
Accompagnement, soins et services à la personne
Options « A domicile » et « En structure »

ÉPREUVE E2
Analyse de situation(s) professionnelle(s)

CORRIGÉ

| | | | |
|-------------------|----------------------------|------------------------|-----------------|
| BCP ASSP | Code : 1511-ASP T 2 | Session 2015 | CORRIGÉ |
| ÉPREUVE E2 | Durée : 4 heures | Coefficient : 4 | Page 1/8 |

| Partie | N° question | Éléments de corrigé par question | Barème | | | |
|--------|-------------|--|----------|---|-----------|----|
| | | | Biologie | SMS | Nutrition | TA |
| SMS | 1.1. | <p>M Dufour, ses enfants L'équipe pluridisciplinaire (médecin co, IDE co, IDE, AS, animatrice, psychomotricien, ergothérapeute, psychologue, avec nomination d'un référent).</p> <p>M Dufour est au centre de l'élaboration de son projet en fonction de son état. L'entourage est associé à la construction du projet.</p> | | 1.75 pt | | |
| SMS | 1.2. | <p>Besoin à satisfaire partiellement ou totalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> -boire et manger -éliminer -être propre, soigné -maintenir sa température -éviter les dangers -se mouvoir -communiquer -s'occuper en vue de se réaliser -se récréer -apprendre -se vêtir <p>La prise en compte : accueil de M Dufour au PASA car il est atteint de la maladie d'Alzheimer, avec une équipe de professionnels formée pour préserver et favoriser son autonomie dans les gestes de la vie quotidienne en mettant en place des activités personnalisées pour le stimuler de façon à répondre aux besoins cités ci-dessus et respectant son projet de vie</p> | | <p>2.75 pts</p> <p>(0.25×11)</p> <p>3 pts</p> | | |
| SMS | 1.3. | <p>Finalités : le curateur accompagne et contrôle pour accompagner les actes les plus importants</p> <p>Effets sur la capacité juridique : la personne prend les décisions relatives à sa personne : droit de vote, lieu de vie...mais pas pour se marier ou se pacser</p> <p>Effets sur l'administration des biens : la personne peut accomplir les actes d'administration et rédiger son testament. Le curateur donne son accord en cas de donation et de vente de biens.</p> | | 2 pts | | |
| BIO | 1.4. | <p>Affection du cerveau dite « neuro-dégénérative » due à une destruction lente et progressive des cellules nerveuses.</p> <p>-Amnésie: M Dufour présente des troubles de la mémoire. Conséquence : Il a des difficultés à retenir de nouvelles informations : noms de nouvelles personnes, de lieux, activités récentes, etc.</p> <p>-Aphasie: M Dufour présente troubles du langage Conséquence : les troubles du langage</p> | 1 pt | | | |
| | | | 4 pts | | | |

| | | | |
|-------------------|----------------------------|------------------------|-----------------|
| BCP ASSP | Code : 1511-ASP T 2 | Session 2015 | CORRIGÉ |
| ÉPREUVE E2 | Durée : 4 heures | Coefficient : 4 | Page 2/8 |

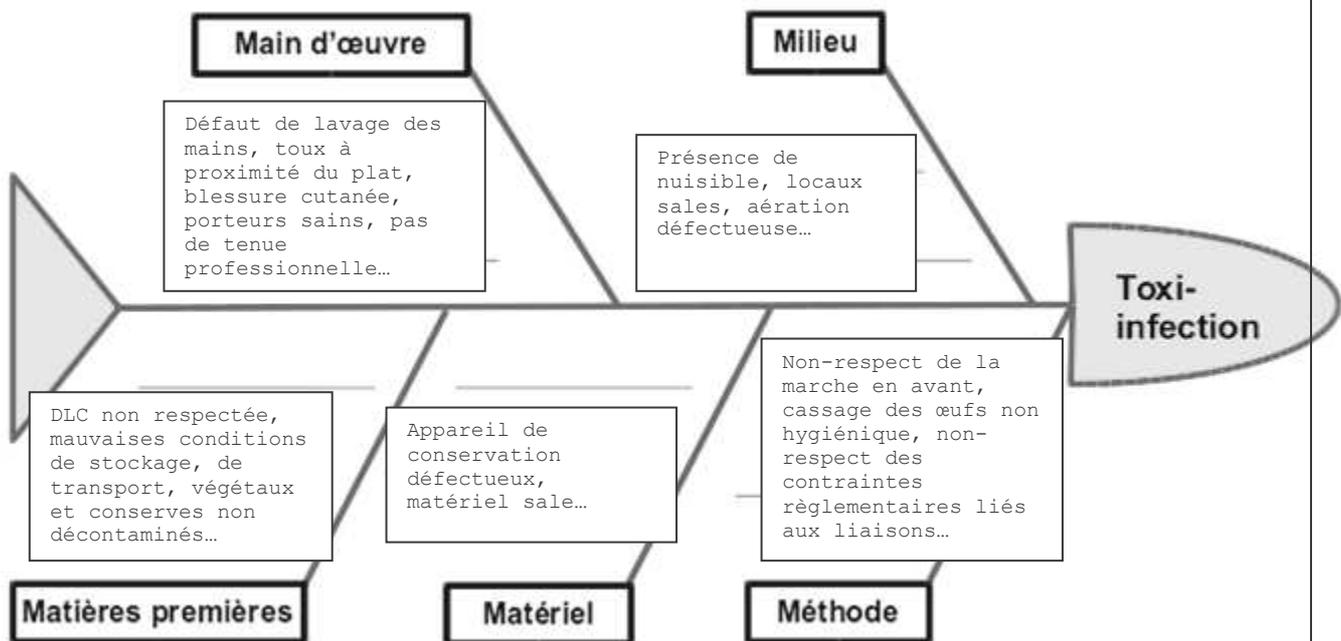
| | | | | | | |
|-----|------|--|---|--|--|--|
| | | <p>rendent la communication difficile. Le patient peut parfois se murer dans le silence et ne plus vouloir communiquer.</p> <p>-Apraxie: M Dufour présente une maladresse gestuelle</p> <p>Conséquence : perte d'autonomie pour accomplir un geste un peu technique. : lacer ses chaussures, coudre, se raser... la personne devient dépendante des autres pour cuisiner, rester propre, tenir sa maison. Cela nécessite une assistance dans les gestes de la vie quotidienne.</p> <p>-Agnosie: Le patient ne reconnaît plus son entourage, les visages, les objets...</p> <p>Conséquences : il peut adopter des attitudes d'indifférence, de mutisme ou d'agressivité car il ne perçoit pas ses troubles de la mémoire ou de l'orientation, se sent perdu et peut donc trouver injustifiées les mesures qui sont prises pour le protéger.</p> | | | | |
| BIO | 1.5. | <p>La cellule atteinte est le neurone.</p> <p>Flèche, sens de l'influx nerveux</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. dendrites 2. noyau 3. corps cellulaire 4. axone 5. cellule de Schwann 6. arborisation terminale 7. bouton synaptique 8. gaine de myéline 9. cytoplasme | <p>0.5 pt</p> <p>0.75 pt</p> <p>2.5 pts</p> <p>(9×0.25)</p> | | | |
| BIO | 1.6. | <p>Phases de la transmission synaptique</p> <p>-Synapse au repos : les neurotransmetteurs sont stockés dans les vésicules des boutons terminaux du neurone pré synaptique.</p> <p>-Le neurone est excité : L'arrivée du potentiel d'action (influx nerveux) dans l'élément pré synaptique, provoque la libération du neurotransmetteur</p> <p>-Libération des neurotransmetteurs dans la fente synaptique et modification de la perméabilité de la membrane de l'élément post synaptique.</p> <p>- Fixation des neurotransmetteurs sur des récepteurs spécifiques de la membrane de l'élément post synaptique et création d'un nouvel influx nerveux.</p> | <p>3 pts</p> <p>(0.75×4)</p> | | | |

| | | | |
|-------------------|----------------------------|------------------------|-----------------|
| BCP ASSP | Code : 1511-ASP T 2 | Session 2015 | CORRIGÉ |
| ÉPREUVE E2 | Durée : 4 heures | Coefficient : 4 | Page 3/8 |

| | | | | | | |
|-----|------|--|--------|--|--|-------|
| | | <p>Définition de neurotransmetteur : c'est une substance chimique produite par un neurone qui permet la transmission de l'influx nerveux au niveau d'une synapse vers la cellule cible.</p> <p>Exemples : acétylcholine, dopamine, sérotonine,....</p> | 2 pts | | | |
| TA | 2.1. | <p>- faire la toilette à heure fixe le matin après le petit-déjeuner afin de donner des repères à monsieur Dufour.</p> <p>- ne pas commencer par la toilette du visage car cela risquerait de perturber monsieur Dufour</p> <p>- créer des logos sur la porte des toilettes de la salle de bain afin qu'il s'oriente plus facilement</p> <p>-disposer ses affaires toujours au même endroit et dans le sens de l'habillement pour qu'il se repère plus facilement</p> <p>- respecter ses habitudes, réaliser la toilette toujours dans le même ordre afin de l'inciter à participer</p> <p>- communiquer : être calme, voix douce, se positionner en face d'elle, utiliser des mots simples, des phrases courtes</p> <p>- solliciter sa participation tout au long du soin et le féliciter</p> | | | | 4 pts |
| TA | 2.2. | <p>- se rapprocher de monsieur Dufour pour diminuer la charge au niveau de la colonne vertébrale</p> <p>- garder le dos droit pour éviter les lombalgies</p> <p>- utiliser les muscles des cuisses pour se baisser et se relever pour alléger la charge sur la colonne vertébrale.</p> <p>- installer l'espace pour avoir tout le matériel à portée de mains pour éviter les déplacements inutiles</p> | | | | 2 pts |
| BIO | 2.3. | <p>L'incontinence urinaire est l'incapacité à maîtriser la miction. Fuite involontaire d'urine. Facteurs favorisants : cancer de la prostate, maladie d'Alzheimer...</p> | 1 pt | | | |
| | | | 0.5 pt | | | |
| BIO | 2.4. | <p>Les reins évacuent les déchets azotés du sang qui deviendraient toxiques s'ils s'accumulaient = fonction d'épuration.</p> <ul style="list-style-type: none"> • ils maintiennent l'équilibre en eau et en minéraux du sang en filtrant le sang ; • ils maintiennent la pression artérielle en contrôlant le volume sanguin ; • ils maintiennent le pH sanguin en éliminant les acides et les bases en excès; <p>Homéostasie : maintien à leur valeur normale de certaines constantes physiologiques de l'individu (T°, pH sanguin, glycémie, équilibre hydro minéral...) malgré les variations de l'environnement.</p> | 6 pts | | | |

| | | | |
|-------------------|----------------------------|------------------------|-----------------|
| BCP ASSP | Code : 1511-ASP T 2 | Session 2015 | CORRIGÉ |
| ÉPREUVE E2 | Durée : 4 heures | Coefficient : 4 | Page 4/8 |

| | | | | | | |
|-----|------|---|--|--|--|-------|
| TA | 3.1. | <p>La distribution dans ce service est en <u>distribution directe</u>: les plats sont présentés à la consommation aussitôt après élaboration et à proximité immédiate du lieu de fabrication conformément à la réglementation relative à la <u>liaison chaude</u>.</p> <p>La liaison chaude et ses contraintes réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conditionnement puis conservation à une température minimum de 63 °C à cœur depuis la zone de production jusqu'au service | | | | 1 pt |
| NUT | 3.2. | Accepter toute réponse cohérente | | | | 5 pts |



| | | | | | | |
|----|------|--|--|--|--|-------|
| TA | 3.3. | <p>Agir au niveau de l'installation de l'utilisateur (posture assise, tête droite en avant)</p> <p>Agir au niveau du choix des aliments : textures moulinées, mixées, épaissies, gélifiées</p> <p>Agir au niveau de l'environnement : endroit calme</p> <p>Agir au niveau de l'attitude du soignant : s'installer en face l'utilisateur, veiller à ce qu'une cuillère soit donnée après l'autre avalée, respecter le rythme</p> <p>+ toute réponse cohérente</p> | | | | 2 pts |
|----|------|--|--|--|--|-------|

| | | | | | | |
|-----|------|--|--|-------|--|--|
| | | lecture 300 lux -Ne pas éblouir -Rendu des couleurs satisfaisant. | | | | |
| SMS | 4.2. | Travail pédagogique fait en classe par le professeur des écoles en amont de la venue de Thomas par rapport à la différence et à la discrimination ; Réunion d'équipe pédagogique et pluridisciplinaire Prise en compte des besoins spécifiques de Thomas Présenter l'enfant aux élèves de la classe ainsi qu'au résident, lui faciliter l'accessibilité à l'école et dans l'EHPAD. Proposer des activités permettant à Thomas de participer... | | 3 pts | | |
| SMS | 4.3. | Est atteint d'un handicap physique (accident de la circulation) Difficultés à se déplacer, à jouer, à réaliser les gestes de la vie quotidienne : isolement, regard des autres... | | 2 pts | | |
| SMS | 4.4. | -Droit à la compensation: Mise en place d'une prestation de compensation qui couvre les besoins en aide humaine, technique, animalière, aménagement du logement ou du véhicule en fonction du projet de vie formulé par la personne en situation de handicap. -Scolarité : la loi reconnaît à tout enfant porteur de handicap le droit d'être inscrit en milieu ordinaire dans l'école la plus proche de son domicile. -Emploi : obligation d'emploi d'au moins 6% de travailleurs handicapés pour les entreprises de plus de 20 salariés, renforcement des sanctions -Accessibilité : obligation de mise en accessibilité des bâtiments et des transports -Mise en place des MDPH : création de guichet unique avec mission accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes en situation de handicaps et de leurs proches. | | 4 pts | | |
| SMS | 4.5. | Favoriser l'expression de la personne, respect du projet de vie, formation du personnel, personnaliser l'accueil, accompagner l'intégration de l'utilisateur dans la structure. Analyser les pratiques professionnelles. | | 2 pts | | |
| SMS | 4.6. | Objectifs : aider le professionnel à mettre en place des soins de qualité et les plus appropriés en répondant aux besoins des personnes dans le respect de leurs droits. Intérêts : améliorer la qualité de vie, la qualité de soin, bienveillance, bienveillance, accompagnement personnalisé de la personne atteinte de la maladie Alzheimer | | 3 pts | | |

| | | | |
|-------------------|----------------------------|------------------------|-----------------|
| BCP ASSP | Code : 1511-ASP T 2 | Session 2015 | CORRIGÉ |
| ÉPREUVE E2 | Durée : 4 heures | Coefficient : 4 | Page 7/8 |

| | | | | | | |
|-----|------|---|--|--------|--|--|
| SMS | 4.7. | Communication écrite, orale Intérêts du dossier de soins informatisé Meilleure lisibilité de l'information Facilité d'accès à l'information Centralisation de l'information Traitement d'un document par de multiples utilisateurs Transmission de l'information plus rapide et à distance (sans nécessité de déplacements). Intérêt juridique | | 0.5 pt | | |
| | | | | 2 pts | | |